

Bièvres le 5 août 2021

Objet : Mise en place règlement CB pour vos inscriptions en ligne saison 2021-2022

Cher adhérent,

Nous sommes heureux de lancer nos adhésions pour la nouvelle année, et espérons que vous serez à nos côtés.

Pour faciliter la gestion des adhésions, et faire gagner du temps à tout le monde, **nous vous proposons de payer par carte bancaire votre adhésion et vos inscriptions aux activités effectuées en ligne à partir de notre site internet**. C'est 100% sécurisé et cela nous évite de devoir gérer de nombreux chèques.

Le paiement en plusieurs fois (jusqu'à 4 fois à intervalle de 1 mois) est possible pour le règlement **des cotisations des activités**, pas pour l'adhésion d'un montant de 20€. Quelques conseils,

- Régler l'adhésion à part par CB en une fois.
- **Lorsque vous sélectionnez paiement CB en plusieurs fois**, la fonction poursuivre des achats est désactivée en raison de la configuration du logiciel. Vous devez régler chaque activité séparément. *Vous êtes dans cette situation si vous vous inscrivez à plusieurs activités ou si plusieurs membres d'une famille s'inscrivent.*

Ce paiement est rendu possible par AssoConnect, le logiciel de gestion que nous utilisons.

Lors de ce paiement, AssoConnect vous propose de laisser une contribution volontaire, en plus du montant de votre cotisation. C'est ce qui permet à l'association de **ne pas payer de frais de transaction** sur le service de paiement en ligne. Vous pouvez laisser le pourboire suggéré tel quel, ou le modifier si vous le souhaitez.

Nous avons hâte de vous retrouver et nous tenons à votre disposition pour toute question.

A bientôt !

Toute l'équipe ELSB